

Présentation du parcours d'accompagnement Innovation, dédié aux têtes de réseau associatives et associations nationales

Pourquoi un parcours d'accompagnement sur l'innovation pour les têtes de réseau ?

Les têtes de réseau jouent un rôle structurant dans la consolidation et la vitalité du secteur associatif. Ce rôle fait aujourd'hui face à des défis d'envergure, à la hauteur des enjeux qui se posent à leurs associations, mais sans solution d'accompagnement organisée à grande échelle.

Dans le cadre de leur mission respective, Le Mouvement associatif et l'ADASI ont souhaité lancer une expérimentation de parcours collectifs d'accompagnement des têtes de réseaux sur des thématiques à forts enjeux. L'innovation est remontée comme l'une d'entre elles... avec un prisme bien particulier. Sans en faire une course à la nouveauté, l'innovation est avant tout un des ressorts inhérents aux associations d'intérêt général.

L'innovation invite les associations à rester à l'écoute de l'évolution des besoins et de l'écosystème pour continuer à apporter les réponses adéquates. Être dans une dynamique d'innovation continue, c'est s'assurer que le projet reste pertinent par rapport aux besoins des populations ou des territoires auxquels il répond. C'est une manière de conserver son adéquation aux besoins, de garantir sa pertinence en matière d'intérêt général. En ce sens, la dynamique d'innovation contribue également à la vitalité du modèle socioéconomique des associations. Les têtes de réseau ont donc un enjeu majeur à animer cette dynamique d'innovation.

Qu'est-ce que vous propose ce parcours ?

Ce parcours se donne pour enjeu de renforcer votre tête de réseau, notamment sur ses fonctions :

- d'animatrice de l'innovation, en proposant une ingénierie et des articulations pertinentes aux différents niveaux du réseau ;
- d'accompagnatrice du développement des « innovations » au service de leur réseau et de l'intérêt général.

Ce parcours d'accompagnement offre un cadre propice à la réflexion sur vos enjeux ou problématiques en matière d'innovation pour votre réseau. Il vous invite à repenser le rôle de la tête de réseau sur ce sujet aux côtés de ses membres.

Nous verrons pour cela ce que signifie être innovant pour votre réseau ; nous nous pencherons sur le repérage et le déploiement d'innovations, au sein ou hors du réseau ; mais aussi sur comment impulser et animer une dynamique d'innovation collective ou encore comment soutenir un projet d'innovation au sein d'une structure.

Au terme de ce parcours d'accompagnement vous ressortirez avec :

- Un état des lieux de la dynamique d'innovation au sein de votre réseau grâce à un outil d'autodiagnostic ;
- Des orientations pertinentes pour faire évoluer cette dynamique d'innovation ;
- Des leviers et conditions de réussite pour impulser une mise en œuvre des orientations.

Ce parcours vous permettra également d'intégrer un groupe de pairs, pour bénéficier d'une dynamique de co-développement dédiée à l'innovation.

Concrètement, comment ça se passe ?

Le parcours comprend trois temps collectifs inter-réseau en présentiel et des temps de réflexion intra-réseau à distance. Vous bénéficierez d'échanges avec d'autres têtes de réseaux et avec des spécialistes de l'accompagnement associatif pour partager vos idées, vous inspirer et faire avancer votre réflexion.

L'implication dans la démarche est une des conditions de réussite du parcours : cette mobilisation est estimée a minima à 8 jours par structure sur l'année 2020.

Les temps collectifs sont réservés aux têtes de réseau nationales, représentées par leur/e dirigeant/e salarié/e ou fonction équivalente. Les têtes de réseaux participantes pourront impliquer les personnes qui leur semblent pertinentes pour nourrir leur réflexion en interne.

Grâce au soutien de partenaires financeurs, l'accompagnement proposé par ce parcours est gratuit pour ses bénéficiaires (hors frais éventuels de déplacements).

Comment participer ?

La participation à ce parcours est soumise à un appel à candidatures. Les conditions d'éligibilité sont les suivantes :

- Être une tête de réseau nationale (fédération, Union, Mouvement, réseau...) ou association nationale avec des antennes ou délégations territoriales sur une large partie du territoire
- Avoir a minima un salarié
- Pouvoir s'engager dans la durée sur la totalité du parcours (présence aux temps collectifs, préparation des travaux individuels). Une lettre d'engagement signée par un membre de la gouvernance vous sera demandée si votre candidature est retenue.

Pour répondre à l'appel à candidatures, vous êtes invités à remplir le questionnaire en ligne au lien suivant :

<https://fr.surveymonkey.com/r/KK86G8Q>

Cela vous prendra moins de 15 minutes. Le formulaire est destiné à recueillir des éléments factuels sur votre réseau, votre motivation pour participer à ce parcours, et vos problématiques et attentes concernant l'innovation. Aucun document ni pièce justificative ne vous sera demandé.

Les candidats seront sélectionnés au regard de leurs motivations, ainsi qu'en fonction de la concordance entre leurs problématiques et attentes et les objectifs et contenus du parcours. Une attention particulière sera accordée à la mixité des profils des structures pour favoriser l'échange croisé d'expériences.

Pour garantir la qualité de l'accompagnement du parcours, seules 8 têtes de réseau pourront être sélectionnées.

L'appel à candidatures est ouvert jusqu'au 11 décembre 2019 inclus. Les résultats seront communiqués au plus tard mi-janvier. Entre-temps, des précisions quant à votre candidature pourront vous être demandées.

En cas de questions quant à l'appel à candidature, vous pouvez transmettre votre demande aux adresses mail suivantes : expe.parcours.innovation@gmail.com / contact@lemouvementassociatif.org. Pour des raisons pratiques, nous précisons qu'il ne sera pas possible de répondre à toutes les demandes individuelles en cas d'un trop grand nombre de questions.